



Garde des enfants en cas de divorce

Par **lulu**, le **15/10/2011 à 11:45**

Bonjour,
Merci d'avance pour votre aide.
Mon mari, lors de disputes, m'a menacé deux fois de demander la garde des enfants en cas de divorce. Aujourd'hui, tout s'est calmé, mais je n'ai pas confiance. J'aimerais (j'ai son accord), pouvoir signer avec lui un document qui stipule qu'il ne demandera pas la garde des enfants en cas de divorce.
Une telle action est elle possible? Qui contacter? Un avocat?
Merci d'avance.
Marie

Par **mimi493**, le **15/10/2011 à 11:48**

ça n'aura aucune valeur

Par **lulu**, le **15/10/2011 à 12:12**

Bonjour,
Merci beaucoup.
Mais quelles chances peut il avoir d'obtenir la garde des enfants s'il le demande?
J'ai deux enfants de 3 et 5 ans et je ne travaille pas.

Par **mimi493**, le **15/10/2011 à 12:13**

Il est impossible de répondre à ce type de question autrement que par un "chaque parent a une chance"